

recensement agricole 2010

L'agriculture française en 2010 Premiers résultats du recensement agricole

Dossier de presse

Septembre 2011

Contacts presse :

Service de presse

Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de
la Ruralité et de l'Aménagement du territoire

Tel : 01 49 55 60 11

Email : isabelle.ruault@agriculture.gouv.fr

veronique.lopes@agriculture.gouv.fr

Sommaire

Communiqué de presse d'annonce des résultats.....	p. 3
Le recensement agricole 2010 : des enjeux majeurs.....	p. 5
Le nouveau visage de l'agriculture française en 2010.....	p. 7
1. Les agriculteurs français : plus de professionnalisation, plus de formation .p.	7
2. Une agriculture diversifiée.....	p.10
3. Une agriculture intégrée à son environnement.....	p.13
Le calendrier de diffusion des résultats	p. 13
Le recensement agricole 2010 : une opération innovante.....	p.16

Annexes

L'agriculture française en 2010, en quelques chiffres.....	p. 18
Le recensement agricole : qu'est-ce que c'est ?.....	p. 20
Le cadre réglementaire du recensement agricole français.....	p. 21
Le Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du territoire.....	p. 22
Agreste : la statistique, l'évaluation et la prospective agricole française.....	p. 23
Carte des orientations technico-économiques.....	p. 24



Communiqué de presse
Paris, le 13 septembre 2011

recensement agricole 2010

Les premiers résultats du recensement agricole sont disponibles : le visage de l'agriculture française en 2010

Les premiers résultats du recensement agricole 2010 viennent de paraître et la communication des résultats régionaux débute en septembre. Professionnalisation, féminisation, nouveaux usages technologiques et environnementaux, diversification des modes de commercialisation et des débouchés, développement des labels de qualité... C'est toute la réalité du secteur agricole et de ses professionnels qui a évolué depuis 10 ans. Dans la perspective de la PAC pour l'après 2013 et alors que le secteur voit son importance stratégique renforcée par l'augmentation de la population mondiale et ses nouveaux débouchés, les résultats du recensement agricole vont permettre à la France de se situer dans le concert européen et international et d'orienter ses politiques publiques nationales.

L'agriculture française occupe plus de la moitié du territoire national¹. Avec une production de 66 milliards d'euros en 2010², elle est la première de l'Union européenne. Elle constitue aussi le socle d'une des premières industries nationales, l'agro-alimentaire, et de nouvelles industries alternatives à la pétrochimie. Avec la raréfaction des énergies fossiles, l'augmentation des aléas climatiques, l'agriculture sera au cœur des enjeux économiques et environnementaux mondiaux dans les années à venir. L'agriculture doit ainsi répondre à sa vocation première qui est de nourrir la population, plus de 9 milliards d'habitants en 2050, mais également à ces nouveaux enjeux, au-delà de nos frontières nationales et européennes.

Le nouveau visage de l'agriculture en 2010

Depuis le dernier recensement agricole en 2000, l'agriculture française s'est inscrite dans une dynamique de professionnalisation et a su adapter ses pratiques pour répondre aux nouveaux enjeux du secteur et aux préoccupations de notre société (environnement, santé, qualité de l'alimentation, emploi, aménagement du territoire...).

¹ En superficie

² Source : Eurostat - 201027

Les agriculteurs français : plus de professionnalisation, plus de formation

Plus d'un million de femmes et d'hommes participent aujourd'hui régulièrement à l'activité agricole en France. Depuis 2000, ces professionnels ont vu leur statut s'améliorer et leur protection renforcée, quelque soit leur âge ou leur sexe. **Le poids du salariat s'est ainsi accru** : le nombre de coexploitants déclarés est passé de 26 800 à 37 500 personnes. Cette évolution a permis notamment d'améliorer les protections juridiques et sociales des agricultrices qui représentent aujourd'hui 27% de ces professionnels.

Les agriculteurs sont par ailleurs mieux formés. Au niveau baccalauréat, ils sont même **plus formés que la moyenne de la population française**. De même, 34% des moins de 40 ans sont issus de l'enseignement supérieur (BTS en majorité), contre 18% en 2000.

Une agriculture diversifiée

Des petites et moyennes exploitations agricoles, souvent sous statut individuel, aux grandes exploitations en formes sociétaires, la France rassemble une diversité d'exploitations agricoles. Depuis 2000, **les exploitations se sont agrandies**. La taille moyenne des exploitations est passée de 42 ha en moyenne à 55 ha en moyenne. En parallèle, **le mouvement de baisse du nombre d'exploitations s'est ralenti** : les exploitations agricoles ont diminué de 26 % entre 2000 et 2010, alors que leur nombre avait diminué de 35 % entre 1988 et 2000. En 2010 en France, **on produit de tout** : céréales, fruits, maraichages, vins, élevages... 30 % des moyennes et grandes exploitations sont spécialisées en bovins, 23 % en grandes cultures et 15 % en viticulture.

Une agriculture intégrée à son environnement

L'agriculture est un secteur clé dans la gestion, la préservation et **l'aménagement des territoires**. Avec **plus de 50 % du territoire**, la surface agricole est restée relativement stable.

Au-delà de l'innovation technologique, et notamment de l'usage des technologies informatiques, les pratiques des agriculteurs ont évolué pour s'adapter aux nouvelles contraintes et préserver l'environnement. Grâce à **une utilisation maîtrisée de l'eau**, la surface irriguée s'est ainsi stabilisée à 6 %. Au cœur de cette évolution, apparaît également **la recherche de qualité** des produits agricoles. En 2010, **un quart des exploitations agricoles ont au moins une production sous signe de qualité** (AOC, IGP, Label). La proportion des exploitations agricoles pratiquant la vente en circuits courts augmente. **18 % des exploitations commercialisent en circuit court, en vente directe ou par un seul intermédiaire**

Une diffusion progressive des résultats à partir de septembre 2011

Les premiers résultats du recensement agricole 2010 sont constitués de données de cadrage général.

A partir d'octobre 2011 et tout au long de l'année 2012, des études spécifiques par thématique (les cultures et l'élevage, le travail agricole, la formation, les circuits courts, les signes de qualité, l'agriculture biologique), et des données plus détaillées, dont des focus sur **les caractéristiques spécifiques régionales et locales**, seront progressivement diffusées. Les résultats du recensement agricole seront diffusés **sous de multiples formats**, adaptés à l'information délivrée et au public visé par la publication, grand public et professionnels (fiches synthétiques, cartes interactives sur internet, tableaux multidimensionnels...).

Les résultats sont accessibles gratuitement sur internet :

www.agriculture.gouv.fr/recensement-agricole-2010

www.agreste.agriculture.gouv.fr

Le recensement agricole 2010 : des enjeux majeurs

Exhaustif, détaillé et précis, le recensement agricole constitue un outil essentiel à la connaissance du monde agricole et au pilotage de l'action publique. Les résultats du recensement agricole 2010 vont permettre d'évaluer les politiques publiques mises en œuvre ces dix dernières années en France pour accompagner le secteur, notamment en termes de protection du statut social de l'agriculteur et à la suite des engagements du Grenelle de l'environnement de 2007. L'agriculture française pourra ainsi se situer dans le concert européen et international, dans la perspective de la PAC pour l'après 2013 et alors que le secteur voit son importance stratégique renforcée par l'augmentation de la population mondiale et ses nouveaux débouchés.

L'agriculture : un secteur économique clé pour la France en 2010

L'agriculture française occupe plus de la moitié du territoire national³. Avec une production de 66 milliards d'euros en 2010⁴, elle est **la première de l'Union Européenne**. Elle constitue aussi **le socle d'une des premières industries nationales, l'agro-alimentaire**, et de nouvelles industries alternatives à la pétrochimie, comme la chimie « verte » ou les biocarburants. Avec plus de 9 milliards d'habitants en 2050, la raréfaction des énergies fossiles, l'augmentation des aléas climatiques, l'agriculture sera au cœur des enjeux économiques mondiaux dans les années à venir. L'agriculture devra ainsi répondre à sa vocation première qui est de nourrir la population, mais également à ces nouveaux enjeux, au-delà de nos frontières nationales et européennes.

L'agriculture en 2010 : reflet des enjeux sociétaux et environnementaux actuels

L'agriculture est un secteur en constante évolution et adaptation, faisant **écho aux évolutions de la société**. Le secteur se féminise, utilise les technologies informatique, diversifie ses modes de commercialisation et ses débouchés, revoit ses pratiques pour préserver l'environnement, développe des labels de qualité... C'est toute la réalité des professionnels du monde agricole qui change.

Le recensement agricole recueille des données sur un éventail de thématiques très large, auprès de tous les exploitants français. Evolutif, il intègre les sujets émergents à chaque nouvelle édition. A la différence des autres enquêtes sur le secteur, il comporte une dimension sociologique et s'intéresse à l'évolution de la vie et du métier des producteurs. Le recensement participe ainsi à rendre compte de la réalité et de la diversité du métier et du secteur.

³ En superficie

⁴ Source : Eurostat - 2010

Des données stratégiques pour le secteur agricole et la France

L'agriculture est un secteur aujourd'hui stratégique (secteur économique, alimentation, augmentation de la population, changements climatiques...).

Dans ce contexte, les résultats du recensement agricole vont contribuer au pilotage et à l'évaluation des politiques publiques mises en œuvre aux échelons régional, national, et communautaire (mesures liées au développement durable, politiques agro-environnementales, politiques de soutien économique). **Données de référence** du fait de leur exhaustivité, ils répondent en effet aux besoins de très **nombreux acteurs** : exploitants agricoles, organisations professionnelles, syndicats, chercheurs, pouvoirs publics, etc.

Le recensement agricole permet d'**évaluer l'état de l'agriculture, mais aussi sa position et son évolution**, en comparant les résultats à ceux des précédents recensements, ou à ceux des autres pays européens, dans lesquels il a aussi lieu. **A l'horizon de la PAC 2013**, ces résultats vont permettre à la France de se situer et d'orienter ses politiques publiques, au mieux pour l'agriculture, les agriculteurs et l'ensemble de la population.

Le nouveau visage de l'agriculture française en 2010

Depuis le dernier recensement agricole en 2000, l'agriculture française s'est inscrite dans une dynamique de professionnalisation et a su adapter ses pratiques pour répondre aux nouveaux enjeux du secteur et préoccupations sociétales (environnement, santé, qualité de l'alimentation, emploi, aménagement du territoire...).

1. Les agriculteurs français : plus de professionnalisation, plus de formation

Plus d'un million de femmes et d'hommes participent régulièrement à l'activité agricole en France en 2010. Depuis 2000, ces professionnels ont vu leur statut s'améliorer et leur protection renforcée, quelque soit leur âge ou leur sexe.

Une meilleure reconnaissance du métier, une professionnalisation accrue du secteur

En France, **1 022 300 personnes** participent régulièrement au travail des exploitations agricoles en 2010, dont 52 300 dans les DOM. S'y ajoute le travail des salariés saisonniers et des entreprises de travaux agricoles.

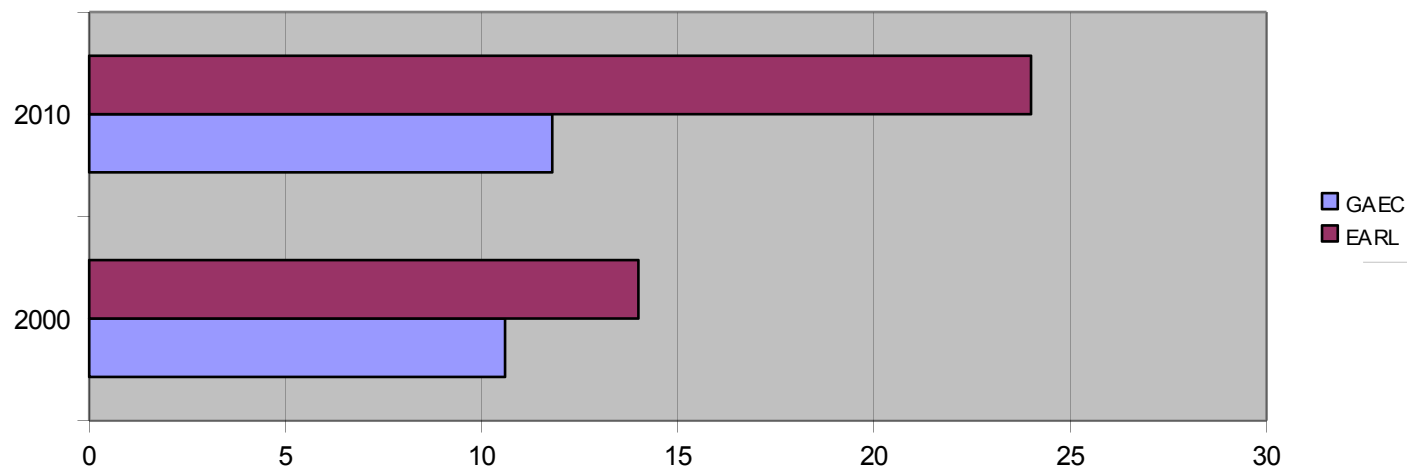
Les résultats du recensement agricole 2010 traduisent une évolution dans le statut et la **reconnaissance accrue du travail d'agriculteur**, notamment grâce au développement des formes sociétaires des exploitations. Le nombre de conjoints reconnus comme coexploitants a ainsi augmenté : 37 500 en 2010 contre 26 800 en 2000. Le statut de coexploitant devient un métier et non un état, renforçant ainsi la protection sociale de l'agriculteur. **La participation familiale est moindre alors que le poids du salariat s'est renforcé** : renforcement du poids des chefs d'exploitation et coexploitants (60 % du volume de travail) et des salariés permanents.

L'amélioration des statuts se traduit également par une augmentation des EARL, **favorisant une meilleure protection des exploitants**. Créé en 1985, le statut d'exploitation agricole à responsabilité limitée (EARL) protège en effet les biens personnels en les séparant du capital de la société. Il s'étend aujourd'hui à 25 % des moyennes et grandes exploitations⁵ (14 % en 2000).

Le mouvement de baisse des actifs s'est ralenti. Le volume de travail a diminué de 21 % depuis le dernier recensement en 2000, contre 34 % entre 1988 et 2000. **Parallèlement la productivité a fortement augmenté**, renforcée au niveau du travail par l'usage de nouvelles technologies et de nouveaux modes d'organisation.

⁵ Les surfaces agricoles et les cheptels sont valorisés selon des coefficients permettant le calcul de la production brute standard (PBS). La PBS décrit un potentiel de production des exploitations et permet de les classer en « moyennes et grandes exploitations », quand elle est supérieure ou égale à 25 000 euros, en « grandes exploitations » quand elle est supérieure ou égale à 100 000 euros.

Part des exploitations en GAEC et EARL en 2000 et 2010 (moyennes et grandes exploitations)



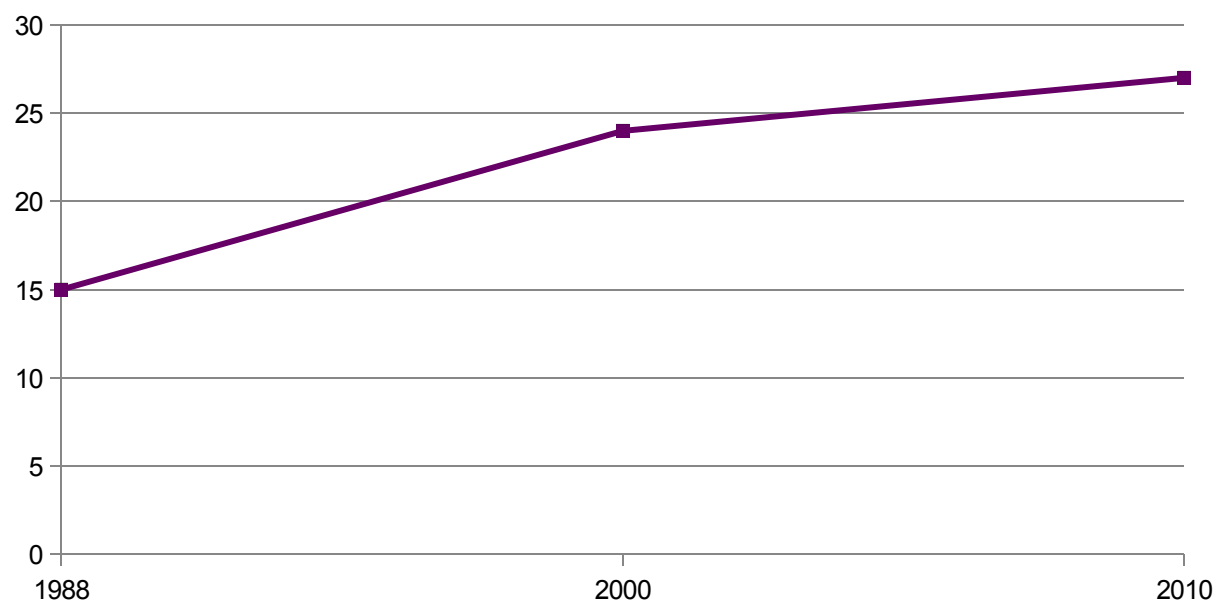
Source : Agreste – Recensement agricole 2010

Un mouvement de féminisation de la profession

En 2010, **plus du quart des chefs d'exploitation et coexploitants sont des femmes** (soit 27 %). Elles étaient 15 % en 1988.

Cette augmentation s'explique notamment par la hausse de la reconnaissance du statut de coexploitant, qui leur a d'ailleurs permis d'améliorer sensiblement leurs conditions.

Part des femmes chefs d'exploitation et coexploitantes (en %)



Source : Agreste – Recensement agricole 2010

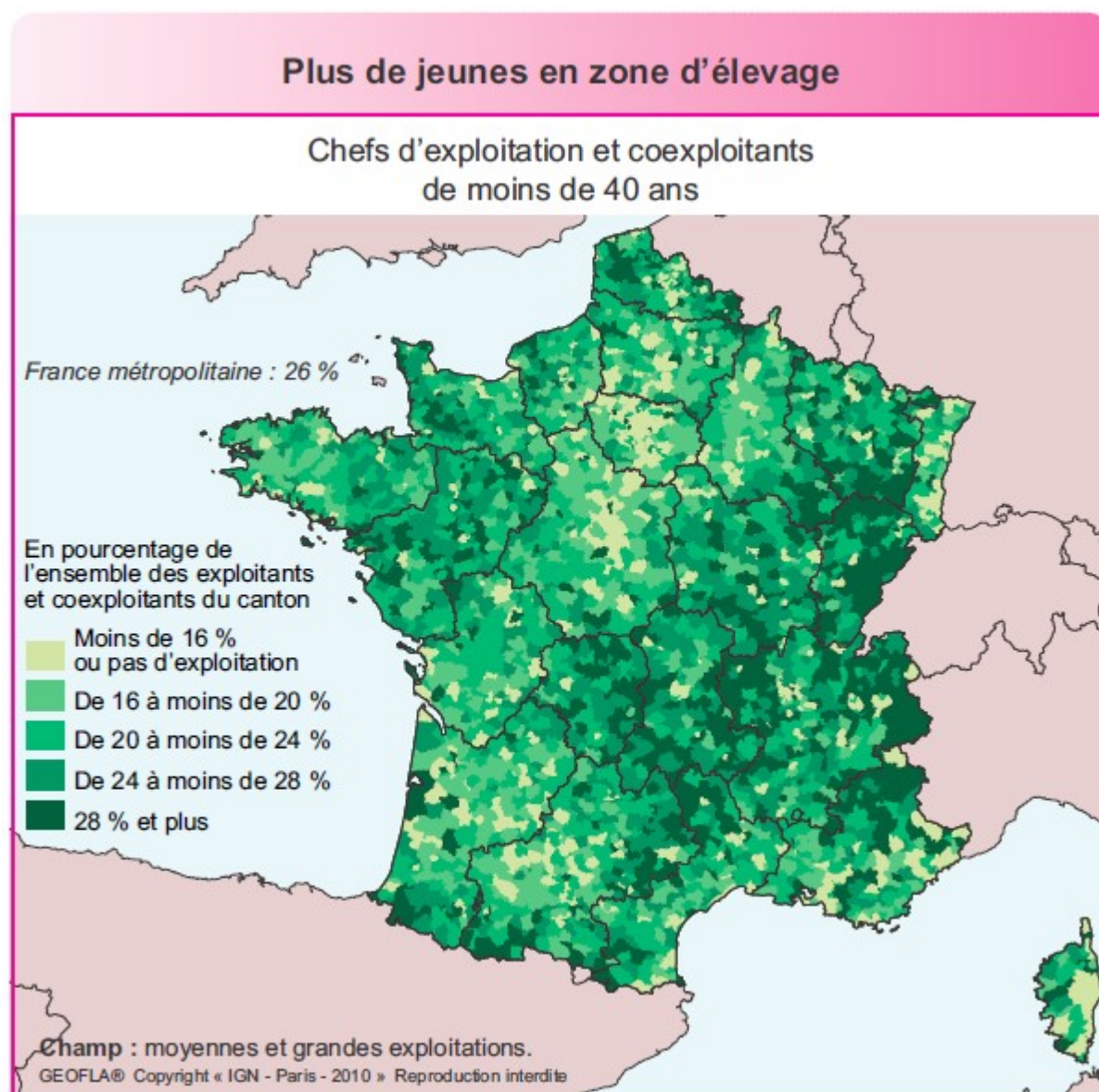
L'essor de jeunes entrepreneurs

19 % des chefs d'exploitation ont moins de 40 ans. Les jeunes sont moins nombreux dans les petites exploitations (11 %) que dans les grandes exploitations (27 %).

Les jeunes optent plus souvent que leurs aînés pour un statut d'exploitation en EARL ou en groupement agricole d'exploitation en commun (Gaec). 57 % conduisent une exploitation individuelle contre 69 % pour l'ensemble des chefs d'exploitations. 16% sont en Gaec et 19 % en EARL (7,5 et 16 pour l'ensemble des chefs d'exploitation).

Ils sont plus souvent spécialisés en élevage bovin, ovin ou caprin. 30 % des grandes exploitations de ces spécialisations sont tenues par des jeunes, 20 % pour les exploitations de grandes cultures.

Avec 22 % des exploitations contre 18 % sur l'ensemble, les jeunes agriculteurs pratiquent par ailleurs plus souvent la vente directe ou la commercialisation en circuit court.



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Des agriculteurs de mieux en mieux formés

Les chefs d'exploitation et coexploitants sont de mieux en mieux formés. Dans les moyennes et grandes exploitations les trois quarts des moins de 40 ans ont au moins le baccalauréat. En 2010, ils sont 34% à être issus de l'enseignement supérieur (BTS en majorité) contre 18% en 2000.

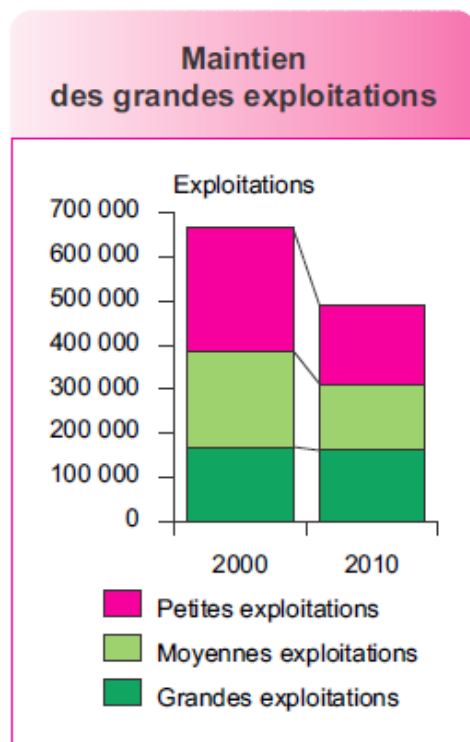
Les agriculteurs sont ainsi **plus formés que la moyenne de la population française**.

Source : Agreste – Recensement agricole 2010

2. Une agriculture diversifiée

En 2010, l'agriculture française revêt de multiples facettes.

Une diversité d'exploitations



Source : Agreste - Recensements agricoles

Des petites et moyennes exploitations agricoles, souvent sous statut individuel, aux grandes exploitations en formes sociétaires, la France rassemble une diversité d'exploitations agricoles. Un quart des exploitations a une surface de moins de 6 hectares, un quart en a plus de 82. **Une exploitation sur trois est une grande exploitation.**

Depuis 2000, **les exploitations se sont agrandies**. La taille moyenne des exploitations est passée de 42 ha en moyenne à 55 ha en moyenne.

En parallèle, **le mouvement de baisse du nombre d'exploitations s'est ralenti** : les exploitations agricoles ont diminué de 26 % entre 2000 et 2010, alors que leur nombre avait diminué de 35 % entre 1988 et 2000. En 2010, on compte **490 000 exploitations en France métropolitaine et 24 800 dans les départements d'outre-mer**.

La baisse concerne en premier lieu de petits élevages bovins lait au profit des grands élevages (la taille du troupeau moyen a augmenté de 36%), tandis que le nombre des exploitations moyennes et grandes spécialisées en céréales et oléoprotéagineux a augmenté.

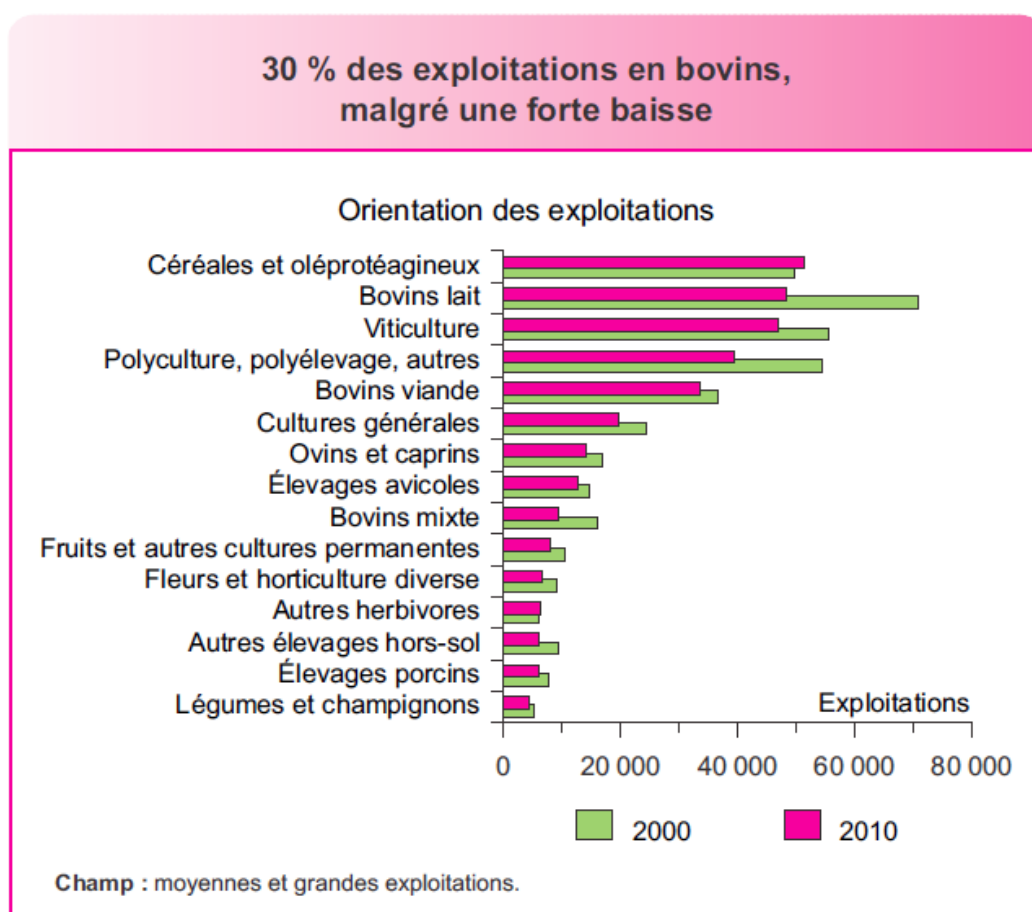
La surface agricole est restée quant à elle relativement **stable**.

Une grande variété de cultures

En 2010 en France, **on produit de tout** : céréales, fruits, maraichages, vins, élevages... Les régions sont dans **une dynamique de spécialisation régionale maîtrisée** grâce aux politiques publiques mises en œuvre ces dernières années pour soutenir l'agriculture.

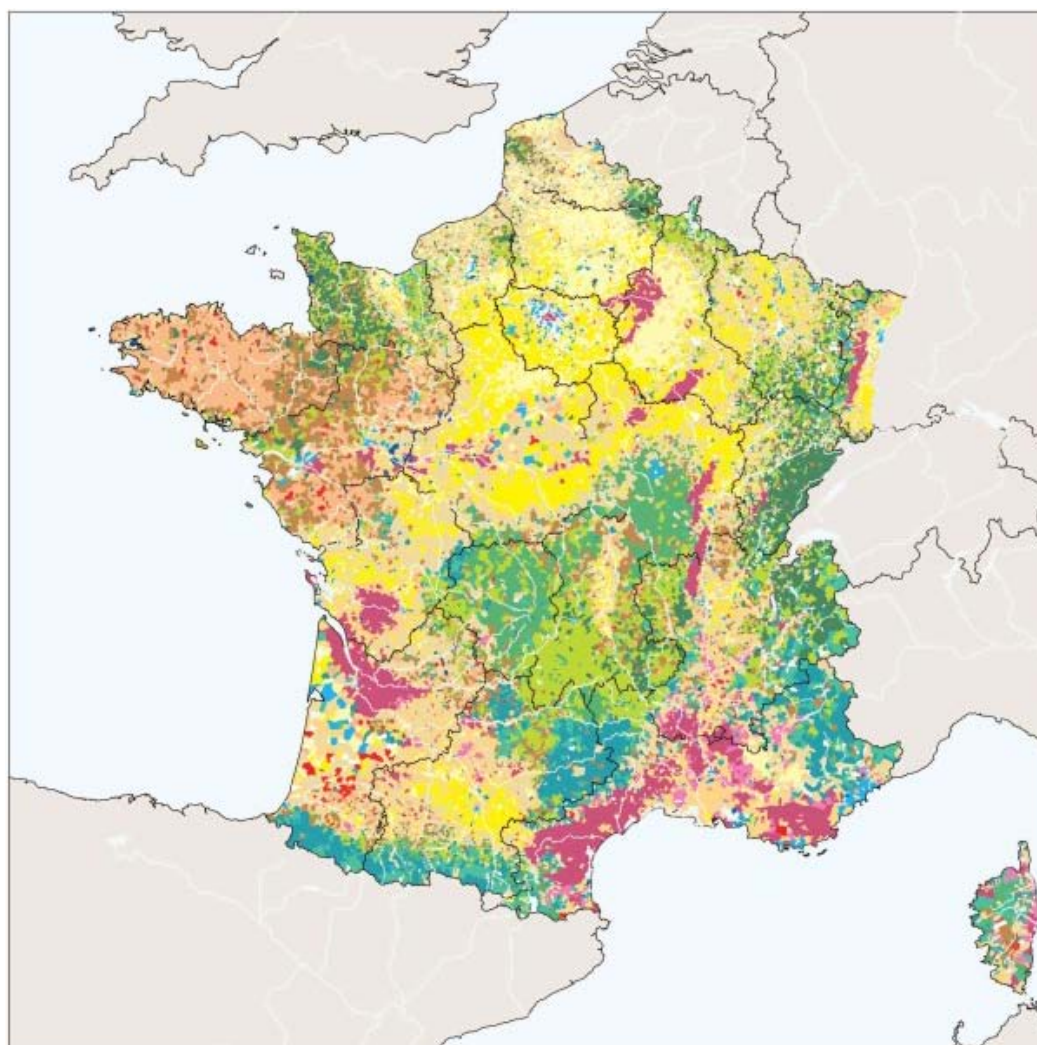
Entre 2000 et 2010, on a assisté à une restructuration des exploitations des élevages lait en faveur de la viande, dans la lignée des politiques publiques mises en œuvre ces dix dernières années pour le maintien de l'activité (zones de montagne,...). Aujourd'hui, 30 % des moyennes et grandes exploitations sont spécialisées en bovins, 23 % en grandes cultures et 15 % en viticulture.

Ainsi, en 2010 en France, les abattages sont de 1,3 million tonnes équivalent carcasse pour les gros bovins, en hausse de 5% par rapport à 2000.



Source : Agreste - Recensements agricoles

Panorama des productions françaises (selon l'orientation agricole de la commune)



Orientation technico-économique de la commune

Sans exploitation	Bovins lait	Porcins
Céréales et oléoprotéagineux	Bovins viande	Aviculture
Autres grandes cultures	Bovins mixtes	Autre polyélevage
Légumes et champignons	Ovins, caprins	Polyculture dominante
Fleurs et horticulture diverse	Polyélevage d'herbivores	Polyélevage dominant
Viticulture		Polyculture et polyélevage
Fruits et autres cultures permanentes		Exploitations non classées

Source : Agreste – Recensement agricole 2010

3. Une agriculture intégrée à son environnement

Au-delà de sa contribution économique à la société, en 2010 l'agriculture est un secteur clé dans la gestion, la préservation et l'aménagement des territoires.

De nouveaux équipements, de nouvelles pratiques en réponse aux enjeux environnementaux

Les deux tiers des moyennes et grandes exploitations ont accès à un internet haut débit. Au-delà de l'innovation technologique, et notamment de l'usage des technologies informatiques, les pratiques des agriculteurs ont évolué pour s'adapter aux nouvelles contraintes et préserver l'environnement (des pratiques enclenchées depuis plusieurs années et renforcées notamment dans le cadre du plan Ecophyto 2018 visant à réduire la dépendance des exploitations agricoles aux produits phytos⁶).

Grâce à **une utilisation maîtrisée de l'eau**, la surface irriguée s'est stabilisée à 6 %. Les bâtiments d'élevage se sont modernisés pour gérer les déchets. 6 900 exploitations ont des installations d'énergie renouvelable. Dix fois plus d'exploitations qu'en 2000 produisent de l'énergie renouvelable pour la vente.

Une recherche de qualité

Au cœur, de cette évolution, apparaît la recherche de qualité des produits agricoles. En 2010, **un quart de l'ensemble des exploitations agricoles ont au moins une production sous signe de qualité** (AOC, IGP, Label).

En France métropolitaine, 76 000 exploitations ont une production sous signe AOC, 35 000 sous IGP, et 22 000 sous label. Cette propension concerne avant tout les moyennes et grandes exploitations avec 61 100 exploitations ayant au moins une production sous signe AOC et 20 100 exploitations ayant au moins une production sous label.

Exploitations ayant des productions sous signe officiel de qualité (grandes et moyennes exploitations y compris viticulture – en %)

Source : Agreste – Recensement agricole 2010

Une agriculture de proximité

En dix ans, les agriculteurs ont su **diversifier leurs modes de commercialisation et leurs débouchés**. La proportion des exploitations agricoles pratiquant la vente en circuits courts augmente, avec une accentuation dans les moyennes et grandes exploitations. En 2010, en France, **18 % des exploitations commercialisent en circuit court, en vente directe ou par un seul intermédiaire**, soit près d'une sur cinq.

Les parts diffèrent selon la spécialisation de l'exploitation : très élevées en exploitations spécialisées en légumes, fruits et fleurs, oscillant autour de 10 % pour celles qui ont une orientation en cheptel bovin ou porcin.

Source : Agreste – Recensement agricole 2010

⁶<http://agriculture.gouv.fr/ecophyto-2018>

Contribution à l'aménagement du territoire

Par leur activité, les agriculteurs contribuent à façonner le territoire français et ses paysages.

La surface agricole a peu diminué en France (3 % entre 2000 et 2010). En 2010, la surface agricole représente plus de 50 % du territoire. **Le secteur participe ainsi grandement au dynamisme des espaces ruraux.**

Les zones de plaines et de montagnes sont notamment maintenues grâce aux céréales et à l'élevage, l'élevage permettant par exemple de maintenir la biodiversité avec des superficies toujours en herbe et d'éviter ainsi l'abandon de ces zones.

Le calendrier de diffusion des résultats

Une diffusion progressive des résultats à partir de septembre 2011

Les premiers résultats du recensement agricole 2010, **en septembre 2011**, sont constitués de données de cadrage général.

A partir d'octobre et tout au long de l'année 2012, des études spécifiques par thématique (les cultures et l'élevage, le travail agricole, la formation, les circuits courts, les signes de qualité, l'agriculture biologique), et des données plus détaillées, dont des focus sur les caractéristiques spécifiques régionales et locales, seront progressivement diffusées. Elles seront également disponibles depuis l'échelon local jusqu'à l'échelon national.

Des outils de publication multiples, adaptés par public

Les résultats du recensement agricole seront diffusés sous de multiples formats, adaptés à l'information délivrée et au public visé par la publication :

Pour le grand public :

- Des 4 pages, « **Agreste Primeur** » (disponibles auprès des services du ministère, et également en ligne) : des analyses thématiques commentées, du niveau national au local (régions, voire certains départements et bassins de production), aussi bien sur des thèmes classiques (les cultures et l'élevage, le travail agricole, la formation) que sur des thèmes d'actualité (les circuits courts, les signes de qualité, l'agriculture biologique) ;
- Les « **Fiches Agreste** » (en ligne) : tableaux synthétiques avec les données de cadrage général sur une commune, un département, une région, et par thème (exploitations, cultures, cheptel, emploi, environnement, et viticulture pour les zones viticoles) ;
- Les « **Cartes en ligne** » : cartographie interactive depuis la commune jusqu'à la France entière (plus de 100 indicateurs : chiffres clés et indicateurs d'évolution).

Pour le public professionnel :

- Des tableaux multidimensionnels en ligne, exportables pour traitement avec outils de cartographie ou tableur (à explorer à l'aide d'un nouvel outil de navigation, Disar : Diffusion interactive des statistiques agricoles de référence) ;

Les résultats seront accessibles gratuitement sur Internet :

www.agriculture.gouv.fr/recensement-agricole-2010

www.agreste.agriculture.gouv.fr

L'Union européenne, via Eurostat (<http://epp.eurostat.ec.europa.eu>), diffusera également les résultats des autres pays membres à la même période.

Le recensement agricole 2010 : une opération innovante

Grande campagne mobilisatrice, le recensement agricole a innové en 2010. Au rang des nouveautés : la saisie informatique des données lors de l'enquête, un recours aux fichiers administratifs existants pour recueillir certaines informations, et de nouvelles questions sur des sujets émergents.

Une vaste opération mobilisatrice : agriculteurs, enquêteurs, services du ministère

La réussite du recensement agricole 2010 repose sur **une mobilisation active durant la campagne 2009-2010** de l'ensemble des chefs d'exploitation, enquêteurs et services statistiques régionaux et national du ministère. Les agriculteurs ont pris de leur temps pour répondre au questionnaire, plus de 3000 enquêteurs ont sillonné le territoire, conduits par les agents du ministère, fils conducteur de l'amont à l'aval de l'opération.

Innovation technique : la collecte informatisée pour une qualité accrue des données

Lors du recensement agricole 2010, les enquêteurs ont saisi les réponses des agriculteurs directement **sur un ordinateur portable**. Les données collectées ont ainsi été de meilleure qualité (le programme vérifie qu'il n'y a pas d'erreur de saisie) et leur envoi a été instantané. **Délais et risques d'erreurs ont ainsi été réduits par rapport à l'ancien procédé**, où les données étaient d'abord recueillies sur papier, puis saisies sur ordinateur dans un deuxième temps.

Par ailleurs, dans le questionnaire 2010, à chaque fois que cela a été possible, le recours aux fichiers administratifs s'est substitué aux questions posées aux exploitants. En effet, les agriculteurs transmettent chaque année des informations sur leur activité à leurs administrations de tutelle. Le principe est dorénavant de collecter toutes les réponses disponibles directement auprès de ces administrations, les questions disparaissant alors du questionnaire.

Intégration de nouvelles thématiques pour mesurer l'évolution de l'agriculture

De nouvelles questions ont été posées sur des thématiques émergentes, notamment **les problématiques agro-environnementales** liées au Grenelle de l'environnement :

- méthodes de travail et de conservation du sol,
- production d'énergies renouvelables,
- utilisation de l'eau,
- diversification des modes de commercialisation (AMAP, vente directe et circuits courts),
- pratiques et formation liées aux fertilisants,
- biocarburants,
- etc.

ANNEXES

L'agriculture française en 2010, en quelques chiffres

L'agriculture française aujourd'hui, c'est :

1 022 300 personnes qui participent régulièrement au travail des exploitations agricoles
 ⇒ dont **52 300 personnes** dans les DOM

514 800 exploitations
 ⇒ dont **24 800 exploitations** dans les DOM

En France métropolitaine :		
Personnel permanent (millier de personnes)		966
	chefs d'exploitation et co-exploitants	604
	<i>dont</i>	
	<i>Hommes</i>	442
	<i>Femmes</i>	162
	autres actifs familiaux (conjoints ...)	207
	salariés (non familiaux)	155
Salariés saisonniers (millier d'UTA)⁷		79
Nombre d'exploitations (millier d'exploitations)		490
	petites	178
	moyennes	150
	grandes	162
Statut des exploitations (millier d'exploitations)		340
	exploitations individuelles	150
	formes sociétaires	
	<i>dont</i>	
	<i>GAEC</i>	37
	<i>EARL</i>	79
Part de la superficie agricole utilisée dans le territoire %		50
Nombre d'exploitations par spécialisation (exploitations)		
	Céréales et oléoprotéagineux	84 680
	Viticulture	69 970
	Polyculture, polyélevage, autres	59 580
	Bovins viande	59 530
	Bovins lait	50 230
	Cultures générales	34 070
	Ovins et caprins	30 540
	Autres herbivores	25 680

⁷UTA : unité de travail annuel, équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet pendant un an

	Fruits et autres cultures permanentes	18 600
	Elevages avicoles	14 800
	Bovins mixtes	11 780
	Autres élevages hors sol	8 800
	Fleurs et horticulture diverse	8 400
	Elevages porcins	6 300
	Légumes et champignons	6 200
Superficie agricole utilisée par spécialisation (millier d'hectares)		
	Céréales et oléoprotéagineux	6 779
	Polyculture, polyélevage, autres	4 244
	Bovins lait	3 952
	Bovins viande	3 854
	Cultures générales	2 404
	Ovins et caprins	1 351
	Viticulture	1 096
	Bovins mixte	1 087
	Autres herbivores	512
	Autres élevages hors sol	502
	Elevages avicoles	446
	Elevages porcins	310
	Fruits et autres cultures permanentes	275
	Fleurs et horticulture diverse	70
	Légumes et champignons	66
Superficie des productions végétales (millier d'hectares)		
	Céréales	9 225
	Oléagineux et protéagineux	2 692
	Plantes industrielles	482
	Fourrages et superficie toujours en herbe	12 542
	Légumes	202
	Fleurs	9
	Vignes	789
	Cultures permanentes (arboriculture...)	213
Productions animales (millier de têtes)		
	TOTAL Bovins	19 411
	dont vaches laitières	3 717
	vaches nourrices	4 100
	Porcins	13 826
	dont truies mères	1 115
	Caprins	1 391
	Ovins	7 462
	dont brebis lait	1 387
	brebis viande	4 143
	Poules pondeuses (œufs de consommation)	45 794
	Poulets de chair	141 309

Le recensement agricole 2010 : qu'est-ce que c'est ?

Le recensement agricole constitue la plus importante opération statistique menée par le Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du territoire. Tous les 10 ans, il fournit une photographie complète et détaillée de l'agriculture française.

En quoi cela consiste-t-il ?

Le recensement agricole est **l'enquête statistique de référence sur le monde agricole**. D'envergure nationale, elle s'intéresse à tous les aspects de l'activité agricole et tous les types d'agriculture, hormis la pêche et la sylviculture. L'opération recouvre le recueil des données terrain, leur analyse et leur diffusion sous différentes formes.

Le recensement agricole s'inscrit dans **un cadre européen et mondial**. Il est promu par la FAO⁸, l'organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, dans le cadre du neuvième programme mondial de recensement de l'agriculture. Au sein de l'Union européenne, il est concerté entre les 27 Etats membres et régi par la réglementation statistique européenne. Au niveau national, arrêté et décret précisent les conditions de réalisation du recensement⁹.

Qui est recensé ?

Le recensement agricole concerne **l'ensemble des exploitations agricoles françaises**¹⁰, qu'elles soient grandes ou petites, que l'agriculture corresponde à l'activité principale ou secondaire de l'exploitant. L'enquête se déroule auprès des chefs d'exploitation **sur l'ensemble du territoire national** : métropole, départements d'Outre-mer et collectivités d'Outre-mer de Saint-Martin et Saint-Barthélemy, soit plus de **500 000 exploitations agricoles interrogées**. Il s'agit d'une obligation légale à laquelle l'agriculteur doit répondre.

Que recense-t-on ?

Le recensement agricole étudie toutes les facettes de l'agriculture d'aujourd'hui. Quelques **700 données sont recueillies** relevant de grandes thématiques, dont :

- les cultures et superficies cultivées,
- l'élevage et le cheptel,
- les modes de protection des cultures,
- l'équipement des exploitations,
- la diversification des activités (tourisme vert...),
- la commercialisation des produits (AOC, vente directe aux consommateurs...),
- l'emploi (salarial, emploi familial...) et le niveau de formation de l'exploitant,
- la gestion de l'exploitation,
- etc.

En revanche, le recensement agricole ne collecte pas les données financières des exploitations.

POUR EN SAVOIR PLUS :

www.agriculture.gouv.fr/recensement-agricole-2010

⁸ Food and Agriculture Organisation

⁹ voir annexe « Le cadre réglementaire du recensement agricole français »

¹⁰ Surface Agricole Utilisée supérieure ou égale à 1ha / ou une production spécialisée

Le cadre réglementaire du recensement agricole français

Texte international

Programme de recensement agricole mondial 2010 de la FAO (www.fao.org)

Textes européens

Règlement (CE) n°1166/2008 du Parlement européen et du Conseil du 19 novembre 2008 relatif aux enquêtes sur la structure des exploitations agricoles et à l'enquête sur les méthodes de production agricole

Règlement (CEE) n°357/79 modifié du Conseil du 5 février 1979 concernant les enquêtes statistiques sur les superficies viticoles

Règlement (CE) n°177/2008 du Parlement européen et du Conseil du 20 février 2008 établissant un cadre commun pour le développement de répertoires d'entreprises utilisées à des fins statistiques

Textes nationaux

Décret du Premier Ministre n°2009-529 du 11 mai 2009 relatif à l'exécution d'un recensement général de l'agriculture du 1^{er} septembre 2010 au 30 avril 2011

Arrêté du 11 mai 2009 fixant les unités de production concernées par le recensement général de l'agriculture en 2010

Loi n°51-711 du 7 juin 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques

Textes d'organismes particuliers

CNIS (www.cnis.fr) : Avis d'opportunité en 2008

Passage au comité du label en juin 2009 (Label d'intérêt général et de qualité statistique avec caractère obligatoire)

CNIL (www.cnil.fr) : *Déclaration des traitements automatisés réalisés envoyée*

Le Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du territoire

Un ministère aux multiples missions, au service de tous sur l'ensemble du territoire

Au-delà de l'appui spécifique aux activités et personnes directement liées à l'économie agricole et agroalimentaire, à la forêt et aux ressources de la mer, le ministère accomplit de nombreuses missions qui concernent l'ensemble des consommateurs et citoyens français. Elles font appel à de **multiples compétences** :

- la sécurité et la qualité de l'alimentation,
- la promotion et les échanges au sein de l'Union européenne et à l'international,
- la formation agricole et l'emploi en milieu rural,
- le développement et l'aménagement des territoires ruraux,
- la qualité et la disponibilité de l'eau,
- la préservation de l'environnement et la gestion des espaces naturels.

Les quelques **40 000 agents** qui participent à ces missions sont répartis sur l'ensemble du territoire français.

Formation et emploi : 21 000 acteurs de l'enseignement agricole

300 000 personnes formées chaque année, près de 1 400 établissements sur l'ensemble du territoire et quelque 200 diplômes proposés

Sécurité et qualité des aliments, santé et protection des animaux : 5 000 agents des services vétérinaires

3 millions de bovins contrôlés par an, 94 000 inspections par an dans les établissements en relation directe avec le consommateur (restaurants, supermarchés, etc.)

Gestion de la PAC, modernisation de l'agriculture et de l'agroalimentaire :

3 900 personnes chargées de l'économie agricole et forestière

Environ 10,5 milliards d'euros d'aides de la PAC sont versées chaque année sur le sol français. Le dynamisme de la filière agroalimentaire française, qui transforme 70% de la production agricole nationale, se traduit par un excédent commercial de 9,1 milliards d'euros en 2007, l'équivalent de 500 airbus.

Expertise technique sur le traitement des eaux usées et la prévention des risques :

2 100 personnes chargées de l'aménagement de l'espace rural

Développement des pratiques respectueuses de l'environnement et de la santé :

1 600 personnes chargées des questions environnementales

Plus de 5 000 contrôles par an, portant sur l'utilisation et la mise sur le marché des produits phytosanitaires

Contrôles et sauvegarde des ressources en eau : 900 personnes chargées de la qualité de l'eau

33 000 contrôles réalisés chaque année par la police de l'eau

Préservation des ressources de la mer : Politique de la pêche

Le ministère s'appuie sur l'ensemble des administrations concernées (affaires maritimes, gendarmerie maritime, DGCCRF, douanes, etc.) pour effectuer des contrôles, veiller au respect de la ressource et assurer la sécurité sanitaire des produits.

Agreste : la statistique, l'évaluation et la prospective agricole française

Un réseau de services spécialisés

La statistique agricole française repose sur **un réseau de services spécialisés** :

- **le Service de la statistique et de la prospective (SSP)**¹¹ au sein du Secrétariat général du Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture, et de la Pêche,
- **les Services régionaux de l'information statistique et économique (SRISE)** au sein des Directions régionales de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt.

Les missions principales

1. Des missions statistiques nationales et internationales

Le SSP et les SRISE effectuent périodiquement de grandes opérations statistiques, comme le **recensement de l'agriculture**. Plus régulièrement, ils :

- **réalisent des enquêtes auprès des agriculteurs, des industriels de l'agroalimentaire, et des collectivités territoriales,**
- **mènent des enquêtes sur l'occupation de l'espace et les caractéristiques du territoire,**
- **exploitent certains formulaires administratifs, comme les demandes liées à la politique agricole commune,**
- **établissent le suivi de la conjoncture agricole et bon nombre d'indices économiques. Ils produisent également des bilans d'approvisionnement agroalimentaires.**

2. Une diffusion à grande échelle des résultats (enquêtes, études et synthèses)

La diffusion a pour média principal le site internet, où les publications sont **disponibles gratuitement ainsi que les tableaux détaillés**. Cette diffusion se fait dans le strict respect du **secret statistique** (loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée).

3. Des missions d'aide au pilotage, d'évaluation et de prospective

Le réseau de la statistique, de l'évaluation et de la prospective élabore régulièrement des **études économiques et prospectives**, des **évaluations**, des **diagnostics conjoncturels**, ainsi que des **prévisions à court terme**. Il développe aussi des **réflexions stratégiques**. Il a un rôle d'alerte et de proposition au sein du ministère, au regard des évolutions observées. Ses travaux ont, entre autres, pour objectif de fournir des éléments de réflexion aux acteurs publics en charge de la définition des politiques affectant ces secteurs.

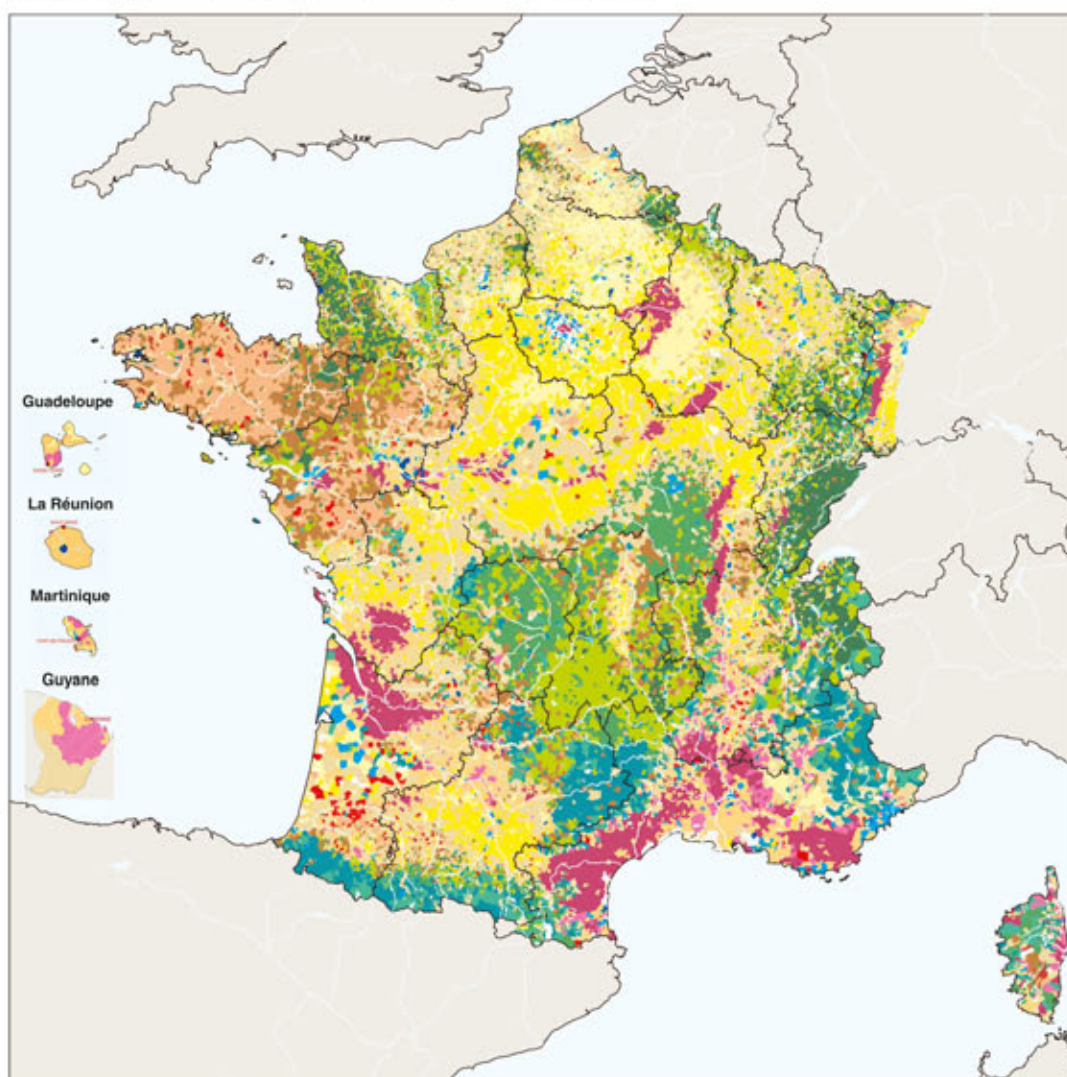
4. Une coopération avec de nombreux partenaires

Les services de la statistique agricole collaborent avec les offices agricoles, les chambres d'agriculture, les organisations professionnelles, et les instituts de recherche. Le Service statistique ministériel est en charge des relations avec les organisations statistiques nationales, communautaires et internationales. Il constitue l'autorité nationale pour la production de statistiques communautaires dans le domaine de compétence du ministère. Il assure les relations avec le Conseil national de l'information statistique (CNIS).

¹¹ Les missions auparavant confiées au Service central des enquêtes et études statistiques (SCEES) sont désormais exercées par le Service de la statistique et de la prospective (SSP), conformément à l'arrêté ministériel du 30 juin 2008

recensement agricole 2010

Orientation technico-économique



Orientation technico-économique de la commune

Sans exploitation	Bovins lait	Porcins
Céréales et oléoprotéagineux	Bovins viande	Aviculture
Autres grandes cultures	Bovins mixtes	Autre polyélevage
Légumes et champignons	Ovins, caprins	Polyculture dominante
Fleurs et horticulture diverse	Polyélevage d'herbivores	Polyélevage dominant
Viticulture		Polyculture et polyélevage
Fruits et autres cultures permanentes		Exploitations non classées